

CP3C FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2017 - 2018

ANNEXE - CONDITIONS GENERALES

INSCRIPTION

- Les inscriptions au Club se font uniquement via le formulaire d'inscription qui est disponible dans le courant du mois de juillet.
- Les Membres du Club doivent s'acquitter de la cotisation annuelle fixée dans le formulaire d'inscription.
- Finance d'inscription nouveaux membres : CHF 30.-
- Badges d'accès patinoire, enfants/adultes : CHF 20.-
- Badge accompagnant : CHF 5.- (ne donne pas droit à patiner lors des séances publiques).
- Chaque Membre du Club doit être au bénéfice d'une assurance accident et responsabilité civile, le Club ne couvre ni les accidents survenant pendant l'entraînement ni les dégâts causés par les patineurs.
- Le représentant légal devra communiquer au Comité toute remarque utile au déroulement de la saison notamment si l'enfant souffre d'une affection ou allergie particulière.
- Un rabais de 20% est accordé à l'inscription du 2^{ème} enfant Membre.

UTILISATION DE LA GLACE

- L'accès à la glace durant les heures attribuées au CP3C est strictement réservé aux Membres du CP3C prenant part régulièrement aux cours des coaches et moniteurs attitrés du CP3C.
- A titre exceptionnel, un patineur externe au CP3C peut avoir accès à la glace selon entente avec le Comité et les coaches.
- Un membre d'un autre Club ne peut être membre en même temps du CP3C.
- Le CP3C, en tant que Club affilié aux Instances Fédérales et Romandes, se doit d'organiser des compétitions pendant la saison qui pourraient annuler certains cours planifiés. Dans certains cas exceptionnels, le HC3C peut demander au CP3C des heures de glace pour assurer un tournoi donné. Cela fait partie des accords entre Clubs qui partagent le même lieu d'activité. Le CP3C minimisera autant que possible ces situations, mais il rappelle qu'aucun cours annulé ne sera remboursé.

DEROULEMENT DES COURS

- Les coaches se chargent de la composition des groupes et assurent le bon déroulement des cours et de l'entraînement selon les niveaux de chaque membre. Les coaches, en coordination avec la Commission technique, préparent les Membres au passage des tests.
- Seuls les Membres bien préparés pourront se présenter aux tests.
- Les coaches sont assistés par les monitrices-eurs, ayant 14 ans révolus et ayant suivi le cours de moniteurs USP.
- Les monitrices ayant atteint l'âge de 18 ans et qui souhaitent continuer à donner des cours devront suivre la formation de Moniteurs J+S.

GROUPE ETOILES

- Les Membres des groupes Etoile 1, Etoile 2, Etoile 3, Etoile 4 passent régulièrement des tests dits ETOILES organisés par le Club.
- Les dates des tests sont définies en cours de saison et sont communiquées aux participants.
- Au sein de chaque groupe ETOILE, les élèves sont préparés par les coaches au passage des tests. La préparation se fait pendant les cours. Les élèves qui sont prêts à effectuer les éléments seront présentés au test.
- La réussite d'un test n'est jamais garantie. Les élèves et les parents doivent être préparés à cette éventualité.

CP3C FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2017 - 2018

ANNEXE - CONDITIONS GENERALES

GRUPE COMPETITION

- Les cours collectifs pour le groupe compétition sont donnés les
 - mardi : 19h15 - 20h15
 - mercredi: 13h00 - 14h00
 - jeudi: 18h00 - 19h00
 - vendredi: 17h00 - 18h00
 - samedi: 08h15 - 09h15
- En plus des cours collectifs, les cours suivants sont obligatoires :
 - Cours de condition physique du vendredi 18h15 - 19h15
 - Cours de danse du lundi 17h30 - 18h30
 - Une dispense exceptionnelle pour les cours de condition physique et de danse peut être demandée au Club, dans les cas suivants :
 - pour des raisons médicales,
 - appartenance à une école de danse,
 - ayant une activité de danse ou gymnastique équivalente, justifiée
 - 1 ou 2 cours privés par semaine sont également obligatoires pour le groupe compétition. Les cours privés ont une durée de 20 ou 30 minutes, le tarif étant proportionnel à la durée.
- A la demande le membre du groupe compétition qui le souhaite pourra se réunir avec les coaches afin de fixer les objectifs et définir le nombre d'heures d'entraînement adéquat.

LOCAUX ET EQUIPEMENTS

- La patinoire ainsi que les locaux affiliés (Club House, vestiaires professeurs et patineurs), sont mis à la disposition du Club par le Centre Sportif Sous-Moulin.
- Le respect de l'ordre et de l'entretien de ces locaux ainsi que le matériel et les équipements sont sous la responsabilité de chaque utilisateur membre du Club.
- Le vestiaire 5 est à disposition des groupes ETOILES.
- Le vestiaire 6 est à disposition du groupe Compétition. Afin de respecter le cadre strictement sportif de ce lieu, nous demandons aux parents ou autres accompagnants de ne pas entrer dans ce vestiaire.

FRAIS COMPETITIONS/TESTS

- La participation des compétiteurs aux différents compétitions/tests est déterminée par les coaches selon les règlements en vigueur et soumise à la Commission Technique
- Les frais d'inscription aux compétitions/tests sont entièrement à la charge des patineurs, à l'exception des Championnats suisses, romands et genevois.
- L'indemnité des coaches lors de tests et compétitions durant la saison officielle, de septembre à avril est déterminée en début de saison par le Comité. Les coaches communiquent ces conditions aux Membres.
- Lors de tests ou compétitions en dehors de la saison, ces indemnités sont également à la charge des Membres.
- Les défraiements (déplacement, hôtel et repas) pour ces mêmes tests et compétitions restent en tout temps à la charge des patineurs concernés.

CP3C FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2017 - 2018

ANNEXE - CONDITIONS GENERALES

PARENTS/ MEMBRES

- Il est rappelé aux parents que le patinage est un sport exigeant, notamment pour le groupe Compétition. En effet, un grand nombre de cours est souvent nécessaire pour pouvoir participer aux compétitions et autres tests. Ces différentes échéances impliquent pour le compétiteur une assiduité aux entraînements et souvent des déplacements. Ainsi, la somme des dépenses peut être importante pour certains budgets.
- Il est utile de rappeler aussi qu'en adhérant au Club, vous rejoignez une Association à but non lucratif, gérée par des bénévoles, dont le but est de permettre aux jeunes et moins jeunes de pratiquer le patinage dans les meilleures conditions possibles.
- Il est important de payer les cotisations annuelles en respectant les délais indiqués dans la facture au moyen du BVR émis par le Club.
- **Les Membres n'ayant pas soldé leurs cotisations ne seront pas autorisés à participer aux cours collectifs ou privés.**
- Le Club n'effectue aucun remboursement pour les cours, compétitions ou tests qui pourraient être annulés.
- Les Membres et parents sont invités à consulter régulièrement le site du Club www.cp3chene.ch
- Pour toute communication avec le Club, les Membres/parents sont invités à utiliser le formulaire de contact disponible sur le site du Club (<http://www.cp3chene.ch/contact>).
- Il est rappelé qu'une permanence téléphonique est disponible (022 349 88 53)
 - mardi : 17h00 – 19h00
 - jeudi : 17h 00 – 19h00
- Le Club peut envoyer des messages à tous les Membres par e-mail info@cp3chene.ch.
- Il est rappelé que les abords de la patinoire sont réservés aux patineurs, coaches et au Comité.